

Rapport 2013

Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées de la Ville de Niort



Mairie de Niort - Place Martin Bastard 79000 NIORT
Tél. : 05.49.78.79.80 Courrier : mairie@mairie-niort.fr

Février 2014

PREAMBULE

1. Le cadre réglementaire

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées marque une avancée importante dans la prise en compte du handicap dans tous les domaines de la vie sociale.

Par son article 46, elle pose l'obligation pour les communes de 5 000 habitants et plus de créer une Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, dont les compétences sont de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics.
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- établir un rapport annuel présenté en conseil municipal et, ensuite, adressé au Préfet du département, au Président du Conseil Général ainsi qu'au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées.

Le recensement de l'offre de logements accessibles ainsi que la réalisation du Schéma d'accessibilité des transports publics relèvent des travaux de la Commission Intercommunale d'accessibilité de la Communauté d'Agglomération, compétente en matière de transports publics et de logements.

2. Le handicap, une volonté politique traduite dans la charte « Ville Handicaps »

Au-delà de l'aspect réglementaire, la Ville de Niort est engagée dans une politique volontariste en direction des personnes en situation de handicap, politique inscrite dans une démarche partenariale, participative et transversale.

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville de Niort s'est tout d'abord engagée dans le développement d'une politique handicap. En 2013, l'élaboration de la charte « Ville Handicaps », document cadre en matière de politique handicap, vient renforcer cet engagement. Adoptée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 14 octobre 2013, la charte « Ville Handicaps » répond à deux objectifs :

- structurer les engagements et actions de la Ville de Niort en matière de handicap
- définir une trajectoire commune et partagée

La charte « Ville Handicaps », construite à partir d'un diagnostic interne et en consultation avec la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées, repose sur 3 axes, qui se déclinent en 10 engagements, 32 objectifs et des exemples d'actions :

- Axe 1 : Pour une ville accessible à tous
- Axe 2 : Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité
- Axe 3 : Pour une ville accueillante et coopérante

Le présent rapport propose un bilan des actions réalisées en 2013 par la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées et, plus largement, fait état de l'avancement de la politique handicap développée par la Ville de Niort.

Sommaire

1. Données générales	4
1.1. La Ville de Niort	
1.2. La Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CCAPH)	
1.3. La Délégation au handicap	
2. Bilan 2013 des activités de la CCAPH	6
2.1. Groupe de travail « Information-sensibilisation »	
2.2. Groupe de travail « Chaîne de déplacement »	
3. Bilan de l'axe 1 de la charte « Ville Handicaps » : « Pour une ville accessible à tous » ...	8
3.1. Bilan Voirie – Espaces publics	
3.2. Bilan Cadre bâti – Etablissements Recevant du Public	
3.3. Bilan Mise en accessibilité du site Internet de la Ville	
4. Bilan de l'axe 2 de la charte « Ville Handicaps » : « Pour une Ville favorisant la participation à la vie de la cité »	13
4.1. Bilan Emploi	
4.2. Bilan Education	
4.3. Bilan Sport	
4.4. Bilan Culture	
5. Bilan de l'axe 3 : « Pour une ville accueillante et coopérante »	17
5.1. Bilan information	
5.2. Bilan sensibilisation	
6. Perspectives 2014 et conclusion	20
6.1. Perspectives 2014	
6.2. Conclusion	
TABLE DES ANNEXES	21

1. Données générales

1.1. La Ville de Niort

Située dans le département des Deux-Sèvres et la région Poitou-Charentes, Niort occupe une position centrale dans la région et dans le grand ouest : à mi-distance entre La Rochelle et Poitiers, entre Nantes et Bordeaux.

La Ville rassemble une population d'un peu plus de 59 000 habitants, sur un territoire de 68.2 km².

Depuis 2008, Madame Geneviève GAILLARD est la Députée-Maire de la Ville.

La structure administrative, comprenant la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), compte plus de 1 200 agents.

Niort est le siège de la Communauté d'agglomération de Niort (CAN), créée au 1^{er} janvier 2000 (29 communes, 105 000 habitants, 540 km²). Son aire urbaine regroupe 136 906 habitants (2007).

La CAN intervient dans les domaines suivants : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire et les transports urbains, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, l'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire, l'assainissement, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, le patrimoine d'intérêt communautaire, de l'enseignement supérieur, des équipements socioculturels d'intérêt communautaire et le tourisme.

1.2. La Délégation au handicap

La politique relative au handicap est déléguée à Monsieur Christophe POIRIER, Adjoint au Maire, en relation avec Madame Nicole IZORE, Conseillère municipale.

Intégrée dans le pôle « Développement durable et Evaluation des politiques publiques » et la Direction de Projet Agenda 21, la mission handicap a pour rôle :

- de développer en transversalité avec les services municipaux le projet handicap de la collectivité.
- d'animer la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

Aujourd'hui, la Direction de projet Agenda 21 travaille avec l'ensemble des directions concernées pour que l'intégration des personnes en situation de handicap soit une réalité. Ce lien se manifeste au quotidien par l'interaction entre la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées et les services municipaux.

1.3. La Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CCAPH)

✓ Rôle de la CCAPH

La CCAPH est compétente pour :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics.

- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- établir un rapport annuel.

Au-delà de l'accessibilité, elle remplit une mission de consultation quant aux dossiers touchant au domaine du handicap.

Elle est également chargée d'informer la Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) de ses travaux afin d'assurer leur cohérence au niveau territorial.

✓ **Composition**

La commission est présidée par Madame le Maire et est composée de représentants du Conseil municipal, du Conseil Général, de la CAN, d'associations d'usagers, d'associations de personnes handicapées et de services de la Ville.

Les membres de la CCAPH en 2013 :

- Ville de Niort
- Communauté d'Agglomération de Niort
- Conseil Général des Deux-Sèvres
- Maison Départementale des Personnes Handicapées des Deux-Sèvres
- Association des Paralysés de France
- Fédération Nationale des Accidentés de la Vie
- Valentin Haüy
- Fédération des Malades et Handicapés
- Union Nationale des Familles et Amis de Malades Psychiques
- Groupement PEP-APAJH
- Autisme 79
- ACGA 79, les Chiens Guides d'Aveugles
- EPCNPH - Les Ateliers Niortais
- Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)
- ARHP Les Genêts

✓ **Fonctionnement de la CCAPH**

La CCAPH niortaise s'organise autour de :

- 2 séances plénières par an
- 2 groupes de travail thématiques : « Chaîne de déplacement » et « Information sensibilisation »

2. Bilan 2013 des activités de la CCAPH

En 2013, la CCAPH s'est réunie à deux reprises en séances plénières :

- 05 juillet 2013
 - 29 novembre 2013
- **ANNEXE 1** : *Compte-rendu de la CCAPH du 05/07/13*
- **ANNEXE 2** : *Compte-rendu de la CCAPH du 29/11/13*

2.1. Groupe de travail « Information-sensibilisation »

✓ **Rôle**

- Améliorer le quotidien des Niortais en situation de handicap grâce à une meilleure information.
- Changer le regard sur le handicap, via la proposition d'actions de sensibilisation.

✓ **Activités 2013**

Tout au long de l'année 2013, les associations de personnes handicapées ont participé activement aux actions d'information et de sensibilisation mises en place par la Ville de Niort.

- 4/04/2013 et 06/04/2013 : dans le cadre de la semaine du Développement durable 2013, journées de sensibilisation au handicap à destination des agents de la Ville de Niort/CCAS et du grand public
- 3/05/2013 : Journée du handicap à la Foire Exposition
- 29/05/2013 : Rencontre Métiers des agents d'entretien des écoles sur la thématique « Intégration des enfants en situation de handicap à l'école »

2.2. Groupe de travail « Chaîne de déplacement »

✓ **Rôle**

- Accompagner la Ville de Niort dans la mise en accessibilité des espaces publics et du bâti
- Repérer les besoins prioritaires d'accessibilité de la Ville de Niort

✓ **Activités 2013**

- **04/02/2013** : Visite de l'ACCLAMEUR, salle de spectacle, centre d'affaires et espace sportif.



- **04/07/2013** : Visite du stade René Gaillard avec la présentation du projet de construction d'une plateforme pour accueillir les spectateurs à mobilité réduite
- **11/10/2013** : Visite du Complexe sportif Barbusse et de la Salle de sport Goise
- **Découverte de la navette Cititan, en lien avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN)** : deux temps de découverte de la navette gratuite Cititan ont été proposés aux associations de personnes handicapées par les Ambassadeurs des transports en commun (18/06/13 et 12/11/13).

3. Bilan de l'axe 1 de la charte « Ville Handicaps » : « Pour une ville accessible à tous »

- ✓ **Rappel des objectifs de l'axe 1 : « Pour une ville accessible à tous »**
- Mettre en accessibilité le cadre bâti et l'espace public, dans le respect de la chaîne de déplacement
- Favoriser l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap

3.1. Bilan Voirie – Espaces publics

a) Rappel : diagnostics d'accessibilité

- ✓ **Rappel du cadre réglementaire**
- Adoption du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) avant le 22 décembre 2009.
- Le PAVE porte sur les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite les circulations piétonnes et les aires de stationnement automobile situées sur le territoire de la commune ou de l'EPCI.

✓ **La réalisation du PAVE en 2008-2009**

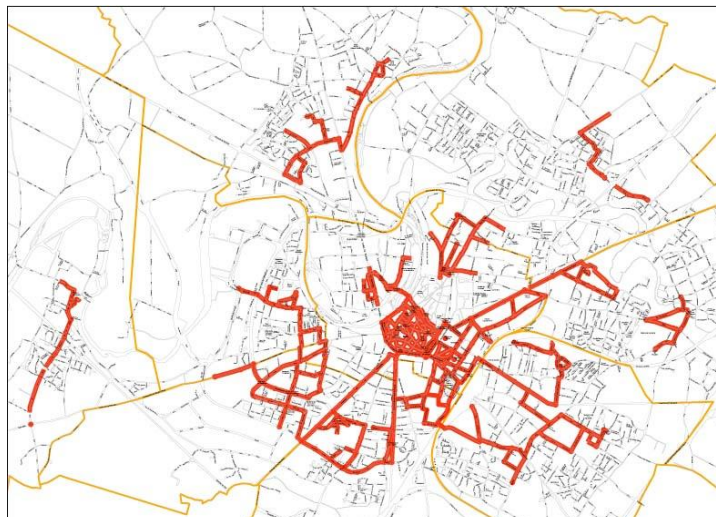
Réalisé en 2008 par le cabinet CECCIA – STC, le diagnostic de la voirie et des espaces publics a porté sur 51 km de voirie, répartis en zones « centre-ville » et « périurbaine ».

Les itinéraires diagnostiqués ont été définis à partir de la localisation des pôles générateurs de déplacements piétons (Mairie, commerces, écoles, transports, etc...) et de leurs interconnexions.

Le diagnostic, réalisé en 2008, a permis de mettre en évidence un taux d'accessibilité de 59.5 % et d'estimer le montant des travaux nécessaires à 3 800 000 millions € TTC, dont 900 000 € TTC de travaux prioritaires.

La Ville de Niort a adopté le diagnostic d'accessibilité de la voirie par une délibération au Conseil municipal du 16 février 2009.

Plan général des itinéraires audités – Ville de Niort



b) Evolution du taux d'accessibilité de la voirie auditée

Années	Taux d'accessibilité de la voirie auditée
2009	59.5 %
2011	66.8 %
2013	76 %

En 2013, le taux d'accessibilité de la voirie auditée est de **76 %**, soit une **augmentation de + 16.5 points** depuis 2009.

c) Faits marquants en 2013

✓ **Opérations finalisées en 2013 ou en cours de finalisation :**

- Traitement des abords du stade René Gaillard
- Aménagement pour une personne non voyante – rue des Marais
- Déplacement et remplacement d'un portail pour libérer le trottoir – rue de Goise
- Création de cases de stationnement PMR – gymnase du Pontreau – rue de l'Hôtel de Ville
- Mise en accessibilité – abords du lycée Paul Guérin
- Mise en accessibilité des arrêts de bus – Maison Départementale des Personnes Handicapées – Carrefour de l'avenue de Paris et Maisons Rouges
- Mise aux normes des cheminements – rue Duguesclin
- Mise aux normes de carrefour à feux – route de Coulonges
- Création d'un itinéraire pour PMR – Square Madame de Maintenon
- Poursuite des travaux du PRUS
- Mise en accessibilité du centre-ville

✓ **Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite : quelques chiffres**

(Sources : So-Space, Direction des Espaces Publics et Direction Réglementation et Sécurité de la Ville de Niort).

- Secteur centre-ville élargi – domaine public : 204 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite d'une largeur de 3.30m.
- Secteur Ville de Niort – domaine public : 486 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, dont 84 % sont aux normes.
- Secteur Ville de Niort – domaine privé : 412 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (Centres commerciaux, Hôpital...).

Afin d'informer les personnes en situation de handicap de la localisation des places de stationnement, la Ville de Niort les a cartographiées sur un plan, disponible en version informatique sur le site Internet de la Ville de Niort et/ou sur demande en version papier.

3.2. Bilan Cadre bâti – Etablissements Recevant du Public (ERP)

a) Les diagnostics d'accessibilité

✓ **Rappel du cadre réglementaire**

La loi du 11 février 2005 pose plusieurs échéances aux collectivités locales pour la mise en accessibilité des ERP :

- Diagnostic des ERP de 1ère et 2ème catégories => avant le 1er janvier 2010
- Diagnostic des ERP de 3ème et 4ème catégories => avant le 1er janvier 2011
- Mise en conformité de l'ensemble des ERP => avant le 1er janvier 2015

✓ **La réalisation des diagnostics d'accessibilité**

Entre 2008 et 2009, la Ville de Niort a réalisé les diagnostics d'accessibilité de ses ERP de catégories 1 à 4 et d'une majeure partie de ses ERP de catégorie 5. Les diagnostics ont été menés par le Cabinet d'étude Accèsmétrie, en lien étroit avec la CCAPH et les services de la Ville de Niort.

Les résultats des diagnostics ont permis de mettre en exergue :

- Un indice moyen d'accessibilité de 44%.
- Après préconisations de travaux, un indice moyen de 89%.
- Un coût global des préconisations estimé à 6 503 253 € TTC, hors maîtrise d'œuvre.

En 2013, la Ville de Niort a mandaté le cabinet d'étude A2CH pour finaliser une partie des diagnostics d'accessibilité des ERP. Ainsi plusieurs diagnostics ont été réalisés :

- Eglises Notre Dame, Saint André, Saint Hilaire, Sainte Pezenne, Saint Liguairé, Souché, Saint Florent
- Temple
- Salle de sports Edmond Proust
- Stades de sport : Massujat, Pissardant, Sainte Pezenne Bourg, Jean Alphonse et stade municipal
- Musée du pilori
- Ferme de Chey
- Les Halles
- Boinot (Séchoir et CNAR)
- Aéroport Niort Souché
- Centre d'hébergement et salle polyvalente – commune de Thorigny
- Golf de Romagné
- Acclameur

b) Evolution de l'indice moyen d'accessibilité depuis 2009

Années	Taux d'accessibilité
2009	44 %
2011	49 %
2012	51 %
2013	54 %

En 2013, l'indice moyen d'accessibilité des ERP est de **54 %**, soit une progression de **+ 10 points** depuis 2009.

N.B. : l'accessibilité au niveau national (Source : Relevé de décisions du Comité Interministériel du Handicap, 25 septembre 2013).

La loi du 11/02/2005 a fixé l'échéance de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports au 1^{er} janvier 2015. L'échéance approche et le constat est que les acteurs auront des difficultés à atteindre les objectifs de la loi (au 1^{er} juillet 2012, 44% des communes n'avaient pas achevé tous les diagnostics de leurs ERP).

La feuille de route du Conseil Interministériel du Handicap, réuni le 25 septembre 2013 :

« Notre objectif reste et demeure la mise en accessibilité de l'ensemble de la société", "nous devons porter l'ambition d'une société inclusive" - fort de ces propos du Premier ministre, le comité interministériel du handicap, réuni le 25 septembre 2013, s'est donné les moyens de réussir la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports.

Chantiers principaux lancés :

- ✓ Concertation jusqu'en janvier 2014 sur l'adaptation des normes d'accessibilité et la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée (document de programmation budgétaire des travaux de mise en accessibilité).
- ✓ Publication d'une ordonnance précisant la feuille de route pour les collectivités pendant l'été 2014.

c) Faits marquants en 2013

En 2013, la Ville de Niort a poursuivi la mise aux normes de ses ERP : liste des opérations réalisées ou en cours de réalisation :

- Mise en place d'une rampe à l'école primaire Paul Bert
- Extension des sanitaires de l'école élémentaire Jean Mermoz
- Opération de rénovation et de mise en accessibilité des cellules commerciales des Halles
- Mise en place d'une rampe pour la sortie secours à Boinot
- Rénovation du studio de répétition du Centre Duguesclin
- Réhabilitation du bâtiment associatif Théâtre de La Chaloupe - Cirqu'en scène avec la mise en accessibilité des sanitaires, des vestiaires et des bureaux
- Réhabilitation du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie
- Réhabilitation de la Villa Pérochon en Centre d'Art Contemporain Photographique, avec l'aménagement du rez-de-jardin, de la billetterie, et du jardin
- Mise en accessibilité du stade René Gaillard

L'année 2013 est également marquée par l'ouverture du groupe scolaire Jean ZAY, équipement de plain pied et entièrement accessible.

✓ **Zoom sur la mise en accessibilité du stade René Gaillard**

L'intégration des personnes en situation de handicap se traduit également par l'amélioration de l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes handicapées. Ainsi, en 2013, une réflexion s'est engagée entre la CCAPH et les services de la Ville de Niort, afin d'améliorer l'accessibilité du stade René Gaillard.

La Ville de Niort a ainsi proposé un projet global de mise en accessibilité du stade et de ses abords :

- Réalisation du cheminement jusqu'à l'entrée des tribunes :
- Une plateforme abritée de 54 m² (80 cm de hauteur) avec une capacité d'accueil de 21 spectateurs en fauteuil a été réalisée.
- Bancs prévus pour les accompagnateurs
- Accessibilité des sanitaires
- Coût global de l'opération : 100 000 €.

3.3. Bilan - Mise en accessibilité du site Internet de la Ville

La mise en accessibilité du site Internet de la Ville de Niort a été prise en compte dès sa refonte en 2008. Plusieurs points attestent de cette accessibilité :

- Attestation de conformité du site Internet aux recommandations de la version 2.2.1 du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administration (RGAA), disponible en ligne sur le site Internet (lien : <http://www.vivre-a-niort.com/fr/mentions-legales/accessibilite/index.html>)
- Mise en ligne mensuelle d'une version accessible du magazine Vivre à Niort (texte brut avec options de grossissement du texte, de contraste...).
- Depuis décembre 2013, vocalisation de chaque page du site Internet « Vivre à Niort ».

4. Bilan de l'axe 2 de la charte « Ville Handicaps » : « Pour une Ville favorisant la participation à la vie de la cité »

- ✓ **Rappel des objectifs de l'axe 2 : « Pour une Ville favorisant la participation à la vie de la cité »**
- Faciliter l'accès des travailleurs handicapés à la Ville de Niort
- Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs pour tous
- Assurer l'accès et l'accueil pour tous aux démarches administratives
- Favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de handicap

4.1. Bilan Emploi

En 2012, le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 6,87 % pour la Ville de Niort et de 8,06 % pour le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Afin de faciliter le maintien dans l'emploi des agents dont le handicap survient au cours de leur vie professionnelle et de favoriser le recrutement et l'insertion des travailleurs handicapés au sein de la collectivité, la Ville de Niort a mené plusieurs actions en 2013, qui se poursuivront en 2014 :



- ✓ **Novembre 2012 – février 2013** : sous forme de théâtre-forum, formation-sensibilisation des encadrants à l'accueil de personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel (149 encadrants sur 170 formés)
- ✓ **Mai 2013** : Elaboration d'un « Guide d'information sur l'intégration des travailleurs en situation de handicap ». Ce document, distribué auprès des Directions et des services de la Ville et du CCAS, permet d'informer tout agent de la Ville sur les démarches et procédures existantes autour du handicap au travail : déclaration d'inaptitudes professionnelles, demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, etc...
- ✓ **En septembre 2013**, la Ville de Niort a procédé à une demande de subvention auprès du Fond d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), pour son action de formation-sensibilisation des encadrants (demande en cours d'instruction par le FIPHFP).
- ✓ **Décembre 2013 – 1er trimestre 2014** : sous forme de théâtre-forum, formation-sensibilisation des agents à l'accueil de personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel (80 personnes présentes).

4.2. Bilan Education

✓ **Projet artistique « Le Cheval dans l'Art »**



Dans le cadre des classes à projets artistiques et culturels (classe A.P.A.C.), les élèves de 5 CLIS (Classes pour l'Inclusion Scolaire) des écoles niortaises ont participé au projet « Le Cheval dans l'Art ». Les élèves, accompagnés par Corinne Douville et Brigitte Belaud, plasticiennes – art thérapeutes, « ont habillé » des chevaux en résine grandeur nature.

Le travail des enfants a été

valorisé par le biais de l'exposition « équidés » dans le jardin du Musée d'Agesci à Niort durant l'été 2013.

✓ **Commission handicap du Conseil Municipal des Enfants**

La commission handicap du Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Niort poursuit les actions de sensibilisation au handicap en partenariat étroit avec l'Association des Paralysés de France. Ainsi, durant l'année 2013, trois matinées de sensibilisation au handicap moteur ont été organisées : parcours en fauteuil dans les rues du centre ville, rencontre et échange avec des personnes handicapées.

✓ **Actions menées par le service Animation de la direction de l'Education**

- Mise en place de 5 protocoles d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs municipaux (depuis novembre 2012).
- Maintien dans l'encadrement de l'accueil de loisirs « Brizeaux » d'un adulte handicapé bénévole résident de l'ARHP « Les Genêts ».
- Formation, par le biais du CNFPT, d'une coordinatrice périscolaire sur la thématique « Accueil de l'enfant porteur de handicap à l'école primaire ».
- Atelier de sensibilisation aux différents types de handicap auprès des animateurs des accueils de loisirs, organisé en partenariat avec le Master IPHD et l'IME de Niort (janvier 2013).

✓ **Novembre 2013 : Animation de 2 séances de « Poney Médiateur » dans la CLIS de l'école Ferdinand BUISSON**

4.3. Bilan Sport

✓ **Accueil de la Journée Régionale Handisport, en lien avec les Comités Régional et Départemental Handisport (octobre 2013)**

Le 5 octobre 2013, la Ville a accueilli la deuxième édition de la Journée Régionale Handisport. L'inauguration de cette journée s'est faite à l'Hôtel de Ville en présence de



Madame le Maire, de **Gérard MASSON**, Président de la Fédération Française Handisport, **Didier BRIAUD**, Président du Comité Régional Handisport Poitou-Charentes, **Marie-Amélie LE FUR**, médaillée d'or en athlétisme aux jeux paralympiques de Londres et **Damien TOKATLIAN**, médaillé d'argent en escrime aux jeux paralympiques de Londres.


JOURNÉE RÉGIONALE HANDISPORT



Lors de cette journée, les personnes en situation de handicap et le grand public ont pu découvrir les bienfaits d'une pratique sportive adaptée pour tous grâce à de nombreuses disciplines sportives présentes : Basket fauteuil, Rugby fauteuil, Athlétisme, Cyclisme, Tir Sportif, Showdown, Tennis de Table, Escrime, Sarbacane, Boccia, Foot Fauteuil Électrique.

Cette même journée, Niort accueillait le **Raid-découverte Handi-valide, organisé par le** Comité Départemental Handisport 79, en partenariat avec l'Association Vent d'Ouest. Personnes handicapées et valides ont participé, lors d'un parcours long de 35 km, aux épreuves sportives telles que : tir à l'arc, canoë, sarbacane, hand bike, carabine laser et course d'orientation.

✓ Intégration dans l'ANIOS d'activités sportives accessibles aux enfants handicapés

Grâce à un travail étroit avec les clubs sportifs, la Ville de Niort a intégré dans l'ANIOS (Activités Niortaises d'Initiation et d'orientation sportives) des activités sportives accessibles aux enfants en situation de handicap (baseball, canoë-kayak, échecs, équitation, escrime, escalade, foot (H/F), karaté, kendo, natation, taekwondo, tennis de table, volley-ball). Cette information a été diffusée dans le guide par le logo  « Accueil sport handicap ».

✓ Ouverture des salles d'arts martiaux et d'escrime de l'ACCLAMEUR

Par l'ouverture en 2013 des salles d'arts martiaux et d'escrime de l'ACCLAMEUR, la Ville de Niort permet un accès à ces sports, qui, jusqu'à présent, étaient pratiqués dans des salles de sport en étage et sans ascenseur.

4.4. Bilan Culture



✓ Exposition « Art'Oser »

Lors de la Semaine du Développement Durable, avril 2013, l'Hôtel de Ville a accueilli l'exposition de l'association « Art'Oser », mosaïques et peintures réalisées par les résidents du foyer de vie « Les Genêts ».

✓ FESTIV'ART : art et créativité pour tous (septembre 2013)

La Ville de Niort a apporté son soutien logistique et financier à Festiv'Art, festival porté par un collectif de structures médico-sociales oeuvrant dans le domaine du handicap. Ce festival s'est déroulé du 10 au 20 septembre 2013 à Niort.





✓ **Exposition de Jean JUBIEN et de Marilys SARAN (septembre 2013)**

Jean Jubien a écrit un certain nombre de textes sur diverses situations de handicap vécues. Marilys Saran, artiste plasticienne, les a mis en scène grâce à ses sculptures. Cette exposition s'est déroulée à l'Hôtel de Ville du 16 au 23 septembre 2013.

5. Bilan de l'axe 3 : « Pour une ville accueillante et coopérante »

✓ Rappel des objectifs de l'axe 3 : « Pour une ville accueillante et coopérante »

- Développer la politique handicap de la Ville en concertation permanente avec les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels
- Assurer la diffusion d'information nécessaire pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap
- Changer le regard sur le handicap

5.1. Bilan information

✓ Ouverture de la rubrique handicap sur le site Internet de la Ville de Niort (janvier 2013)

La rubrique handicap permet :

- d'informer les niortais des actions développées par la Ville en matière de handicap
- de relayer des informations pratiques auprès des personnes en situation de handicap, afin de leur faciliter le quotidien (stationnement, déplacement, accès à l'hôtel de ville, contacts utiles...).

De plus, la rubrique handicap donne des informations sur les différents types de handicap (moteur, sensoriel, mental, psychique).

✓ Guide de l'étudiant niortais 2012/2013

Le Guide de l'étudiant niortais 2012/2013 a mis l'accent cette année sur la question du handicap avec son dossier spécial « Etudiant et handicap ». Celui-ci donne des informations utiles sur les compensations et aménagements possibles pour améliorer l'accès des étudiants en situation de handicap à l'enseignement supérieur.

Ce guide a été édité par la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort avec la participation des étudiants du Pôle Universitaire Niortais. Il est consultable en ligne sur le site de « Vivre à Niort ».

5.2. Bilan sensibilisation

✓ Journées de sensibilisation au handicap dans le cadre de la Semaine du Développement durable du 2 au 6 avril 2013



- 4 avril 2013 - Journée de sensibilisation au handicap à destination des agents de la Ville et du CCAS : Cette manifestation a été organisée en partenariat avec les associations des personnes handicapées, le Master IPHD (Intégration des Personnes Handicapées et en Difficulté) et l'Association Handisup de Poitiers.

Plusieurs animations autour de la connaissance des handicaps ont été proposées :

- Petits-déjeuners et goûters à l'aveugle (Master IPHD, Handisup) – 25 agents participants
- Parcours de mobilité en canne blanche et fauteuils (Association les Chiens guides d'aveugles, Valentin Haüy et Association des Paralysés de France) – 80 agents participants

- Parcours en joelette (Association handicap Evasion 79)
- Match de torball



- 6 avril 2013 – Journée de sensibilisation au handicap à destination du grand public :



- Parcours en fauteuil, animé par l'APF
- Parcours à l'aveugle, animé par l'Association les Chiens Guides d'Aveugles (ACGA 79) et Valentin Haüy

Plus de 180 personnes (adultes et enfants) ont participé à cette journée qui s'est déroulée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

✓ **Journée du handicap du 3 mai 2013, organisée dans le cadre de la Foire Exposition, en lien avec les associations des personnes handicapées du territoire :**

- Journée découverte des associations sportives avec démonstrations de rugby fauteuil, ateliers sarbacane et boccia (Comité départemental handisport et association Keep Cool)
- Parcours chiens guides d'aveugles et exercices de la vie quotidienne dans le noir (Association les Chiens guides d'aveugles)
- Parcours mobilité de l'APF (Association des paralysés de France)
- Participation de Pascal Pereira-Leal, médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques – (Association Art et sport)
- Atelier jardin partagé avec table de jardinage adaptée, proposé par Les Ateliers niortais (EPCNPH – Etablissement public communal de Niort pour personnes handicapées)



✓ **Rencontre Métiers des agents d'entretien des écoles sur la thématique « Intégration des enfants en situation de handicap à l'école »**

En présence de Mme Nicole IZORE, Conseillère municipale au handicap, et des membres de l'Association des Paralysés de France (APF) et de l'Association les Chiens Guides d'Aveugles (ACGA), cette matinée avait pour but de présenter les différents types de handicap et de créer un échange entre les agents

d'entretiens des écoles et les personnes handicapées par le biais des témoignages et de mise en situation sur le parcours mobilité et à l'aveugle. De plus, un atelier d'initiation à la langue des signes française (LSF), animé par une étudiante du Master IPHD, a été proposé aux agents volontaires.

- ✓ **Publications régulières d'articles valorisant les actions locales en matière de handicap, via le site Internet et le magazine « Vivre à Niort », exemples :**
 - « Handicap : Pour une Ville plus accessible » (Février 2013)
 - « Handicap : le Badminton joue la différence » (Mars 2013)
 - « Le cheval dans l'art » (Juin 2013)

6. Perspectives 2014 et conclusion

6.1. Perspectives 2014

L'année 2014 s'inscrit dans la poursuite et le développement du projet handicap, formalisé dans la charte « Ville Handicaps ».

Plusieurs points peuvent être notés :

- ✓ Valorisation de la charte « Ville Handicaps » et poursuite du plan d'actions
- ✓ Poursuite de la prise en compte des demandes des usagers
- ✓ En fonction de l'évolution législative, travail à la définition d'un agenda d'accessibilité programmée
- ✓ Etude d'accessibilité des écoles Jean JAURES, Georges SAND et Jules FERRY.
- ✓ Partenariat
 - Centre de Ressources Handicap, développé par le Master « Intégration des Personnes handicapées et en difficulté »
 - Centre Ressource pour l'Accessibilité Universelle 79, développé par la Direction Départementale des Territoires 79

6.2. Conclusion

L'année 2013 est marquée par l'amplification des actions menées en matière de handicap par la Ville de Niort et en lien étroit avec les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

TABLE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1** : *Compte-rendu de la CCAPH du 05/07/13*
- **ANNEXE 2** : *Compte-rendu de la CCAPH du 29/11/13*

ANNEXE 1

Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées - CCAPH

Compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2013 – 16h00/18h00

Participants

- Mme Nicole IZORE, Conseillère municipale déléguée au Handicap, Ville de Niort.
- M. Jean-Marie BAUDOIN, Président, Autisme 79.
- Mme Marie-Thérèse MARTIN, Représentante, Association Valentin HAUY.
- Mme Gisèle DENIZEAU, Représentante, Association Valentin HAUY.
- Mme Sophie BLOUQUIT, Représentante, Association des Paralysés de France.
- M. Jonathan JUBIEN, Directeur adjoint, ARHP Les Genêts.
- M. Jean-Paul PAJAUD, Représentant, Fédération des Malades et Handicapés.
- Mme Michelle DUVAL, Représentante, FNATH 79.
- M. DURIER, Représentant, FNATH 79.
- M. Thierry FAVRELIERE, Directeur des droits de la personne accompagnée, de l'évaluation et de la qualité, ADAPEI 79.
- Mme Yvette BLONDY, Présidente, UNAFAM 79.
- M. Francis BARBIER, Président, ACGA 79 « Les chiens guides d'aveugles ».
- Mme Sylvaine BARBIER, Secrétaire, ACGA 79 « Les chiens guides d'aveugles ».
- Mme Nathalie BORDAT-TALON, Etudes prospectives et Gestion transversale du bâti, Direction du Patrimoine et des Moyens, Ville de Niort.
- M. Christophe PHILIPPONNEAU, Conduite d'opérations, Direction du Patrimoine et des Moyens, Ville de Niort.
- Mme Claire BATIFOULIER, Directrice, Direction de Projet Agenda 21, Ville de Niort.
- Mme Tetyana GAUTHIER, Chargée de mission Handicap/Temps dans la Ville, Direction de Projet Agenda 21, Ville de Niort.

Excusés

- M. Christophe POIRIER, Adjoint au Maire en charge de la Réglementation et du Handicap, Ville de Niort.
- M. Fabrice DARTAYET, Technicien bureau d'étude, Direction des Espaces Publics, Ville de Niort.
- M. Stéphane PIERRON, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Niort délégué aux Transports et à la mobilité.
- Mme Danielle FACHAN, Représentante, Autisme 79.
- M. Jean JUBIEN, Représentant, Association des Paralysés de France.

Introduction

Nicole IZORE remercie les membres de la Commission pour leur présence.

Rappel de l'ordre du jour de la CCAPH :

1. Bilan des actions menées en matière de handicap et en lien avec la CCAPH au 1-er semestre 2013.
2. Echange autour des attentes de la CCAPH.
3. Présentation du Projet Charte Ville Handicap.
4. Points d'information divers.

1. Bilan des actions menées en matière de handicap et en lien avec la CCAPH au 1-er semestre 2013.

INFORMATION :

■ Nicole IZORE fait un point sur les supports d'information à destination des personnes en situation de handicap (Cf. PPT de la présentation) :

- Janvier 2013 : Ouverture de la rubrique Handicap sur le site Internet « Vivre à Niort »
- Publication régulière d'articles valorisant les actions locales en matière de handicap via le magazine « Vivre à Niort » ou le site Internet

- Guide d'étudiant niortais 2012/2013 qui met l'accent cette année sur la question du handicap avec son dossier spécial Handicap (à consulter sur le site « Vivre à Niort »). Ce guide est réalisé par le Pôle Universitaire Niortais en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort.

■ Nathalie BORDAT-TALON rappelle l'existence du Guide technique d'accessibilité élaboré par les services techniques de la Ville.

■ Claire BATIFOULIER propose de diffuser le Guide technique d'accessibilité aux associations des personnes handicapées du territoire et aux Directions de la Ville (la DPM étudie des devis pour l'impression du livret).

SENSIBILISATION :

■ Nicole IZORE rappelle les actions et les manifestations mises en place au 1-er semestre 2013 dans le domaine « Sensibilisation » (Cf. PPT de la présentation) :

- 4 et 6 avril 2013 : Journées de sensibilisation au handicap dans le cadre de la semaine du développement durable
- 3 mai 2013 : Journée du handicap à la Foire Exposition
- 29 mai 2013 : Rencontre Métiers des agents d'entretien des écoles sur la thématique « Intégration des enfants en situation de handicap à l'école »
- Novembre 2012 – février 2013 : Formation interne des encadrants à l'intégration d'un travailleur handicapé dans une équipe
- Juin 2013 : Matinée découverte de la navette Cititan.

CHAINE DE DEPLACEMENT :

■ Nicole IZORE présente les actions réalisées par le groupe de travail « Chaîne de déplacement » :

- 6 février 2013 : Visite de l'ACCLAMEUR avec les associations des personnes handicapées
- 4 juillet 2013 : Visite du stade Renée Gaillard et la présentation du projet d'aménagement d'un espace réservé aux personnes à mobilité réduite (plateforme surélevée et abritée pour accueillir 21 spectateurs en fauteuil). Réalisation des travaux de voirie avant la fin de 2013. En ce qui concerne l'aménagement de la plateforme, les travaux seront réalisés courant 2013-2014, compte tenu de la programmation des matchs et des événements sportifs.

■ Christophe PHILIPPONNEAU, Service Conduite d'opérations, DPM, fait un point concernant l'état d'avancement des travaux de l'ACCLAMEUR. Suite à la visite de l'ACCLAMEUR du 6 février 2013 de nombreuses remarques des personnes en situation de handicap ont été prises en compte et des travaux ont été réalisés. D'autres points sont soit à l'étude, soit en cours de réalisation. Fin des travaux avant 2014.

➤ **Remarques : de la CCAPH**

■ Sophie BLOUQUIT et Nicole IZORE pointent les difficultés et une démarche trop complexe quant à la réservation des places de spectacle à l'ACCLAMEUR pour personnes à mobilité réduite.

■ Nathalie BORDAT-TALON, Etudes prospectives et Gestion transversale du bâti, DPM, fait un point sur le lien entre le Schéma Directeur Immobilier et les priorités d'accessibilité des ERP de la Ville de Niort. Il est indispensable de prioriser la mise en accessibilités de certains sites, tels que les écoles des quartiers, etc. D'autre part, il semblerait difficile de réaliser tous les travaux d'accessibilité avant 2015, comme le prévoit la loi. Cependant, le gouvernement maintient son engagement de mise en accessibilité pour 2015. Ainsi, la Ville de Niort prendra en compte les remarques et les besoins des personnes handicapées et les intégrera dans sa planification des travaux de mise en accessibilité.

2. Echange autour des attentes de la CCAPH

➤ **Remarques : de la CCAPH**

■ Sophie BLOUQUIT, en référence aux journées de sensibilisation au handicap lors de la semaine du développement durable, remarque que, pour la majorité des personnes, faire le lien entre le développement durable et le handicap ne va pas de soi. Ainsi, il est indispensable de travailler davantage le message et de rappeler que la question du handicap fait partie des engagements de l'Agenda 21 Niortais, notamment au

sein de l'orientation « être solidaire à Niort », avec plusieurs objectifs fixés en matière d'accessibilité, d'emploi et d'accès au sport et à la culture.

■ Sylvaine BARBIER se dit très satisfaite de la matinée de sensibilisation des agents d'entretien des écoles du 29 mai 2013 mais regrette seulement la courte durée de cette manifestation.

■ Nicole IZORE déplore une faible mobilisation des associations lors de la matinée découverte de la navette Cititan, ceci, en partie, à cause d'une manifestation sur le handicap la même journée à La Rochelle.

■ Sophie BLOUQUIT questionne sur la possibilité de communiquer d'avantage sur l'existence de Cititan et de voir s'il est possible de prolonger son itinéraire jusqu'à la place des Capucines afin de permettre l'accès aux commerces (Centre commercial « Petit Leclerc »). Cette demande sera transmise à M. Stéphane PIERRON, Vice-Président de la CAN, délégué aux Transports et à la mobilité.

■ Francis BARBIER pose la question sur la possibilité d'édition d'un plan des places de stationnement réservées aux personnes handicapées à la ville de Niort. Actuellement, ce plan est téléchargeable sur le site de « Vivre à Niort », cependant, une fois imprimé, il est peu lisible du fait de la petitesse de l'échelle. Proposition de Nathalie BORDAT-TALON : édition et mise à disposition des associations d'un petit catalogue qui répertorie les places réservées aux personnes handicapées par quartier (plan sur le format A3 avec une grosse échelle). Voir la faisabilité avec la DEP, Fabrice DARTAYET.

■ Francis BARBIER attire l'attention de l'assistance sur la dangerosité des passages cloutés pour piétons sans bandes blanches, donc, peu visibles pour les automobilistes et pour les chiens guides d'aveugles. (La demande est transmise à la DEP, Fabrice DARTAYET).

■ Sophie BLOUQUIT fait part de la volonté de l'APF à faire de la sensibilisation au handicap auprès des enfants (maternelles et primaires). Cependant, de nombreux courriers adressés à l'Inspection académique sont restés sans réponses. Claire BATIFOULIER suggère, qu'en ce qui concerne les écoles niortaises, il serait plus judicieux de passer directement par la Direction de l'Education (pris en note par Sophie BLOUQUIT).

3. Présentation du Projet Charte Ville Handicap

■ Nicole IZORE présente le projet de la Charte « Ville Handicap ». (Cf : PPT de la présentation de la Charte « Ville Handicap »).

La Ville de Niort, porteuse de valeurs de solidarité, développe une politique volontariste pour rendre la ville accessible dans ses composantes urbaines et sociales et de fait, favoriser l'intégration et la participation des personnes en situation de handicap au sein de la cité. De nombreuses actions sont mises en place, caractérisant l'engagement de la Ville en matière de handicap au-delà de la réglementation. Afin de poursuivre et de développer son action, la Ville de Niort s'est engagée dans la formalisation de sa stratégie en matière de handicap, à travers l'élaboration de la charte « Ville Handicap », dont les objectifs sont :

- Structurer les engagements de la Ville en matière de handicap
- Expliciter la manière de rendre opérationnelle la prise en compte du handicap au sein des politiques municipales
- Valoriser les actions déjà mises en place
- Définir, dans une logique d'amélioration continue, une trajectoire commune et partagée

La charte repose sur 3 axes, qui se déclinent en 10 engagements, 32 objectifs et des exemples d'actions :

- Axe 1 : « Pour une ville accessible à tous »
- Axe 2 : « Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité »
- Axe 3 : « Pour une ville accueillante et coopérante »

La Charte fera l'objet d'un bilan chaque année au moment de l'élaboration du rapport annuel de la CCAPH.

4. Points d'information divers.

■ Des difficultés ont été relevées concernant la qualité des services du TPMP (Transport pour les Personnes à mobilité Réduite) sur le plan de la prise en charge des passagers et de l'accueil. La Ville s'engage à remonter ces informations à M. Stéphane PIERRON, Vice-président de la CAN, délégué aux Transports et à la mobilité.

■ Jonathan JUBIEN rappelle que le FESTIV'ART, festival de l'art pour tous, qui a pour l'objectif de valoriser le handicap dans une approche mixte et de sensibiliser autour de l'art, se déroulera du 13 au 15 septembre à Niort (dans les locaux du CAC et du Foyer Laïc). La demande d'aide logistique et financière pour l'organisation du festival a été adressée à Mme le Maire. (Le dossier a été pris en charge par le Service Culture et le Service Evènement de la Ville). Le programme des manifestations sera consultable en ligne sur le site « Vivre à Niort ».

■ Tetyana GAUTHIER informe sur la Journée Régionale Handisport le 5 octobre 2013 : journée découverte du sport pour les personnes en situation de handicap – animations organisées de 11h00 à 18h00 en centre ville (Rue Victor Hugo) par le Comité Départemental Handisport et par le Comité Départemental du sport adapté. Le programme de la journée sera transmis aux associations très prochainement.

CONCLUSION :

■ Les membres de la CCAPH sont invités à donner leur avis sur le document en apportant leurs suggestions et des éventuelles modifications ainsi que de faire les propositions du nom de la Charte. La version électronique de la Charte sera adressée par mail à tous les membres de la CCAPH avec le retour attendu pour le 23 août 2013.

■ La date de la prochaine réunion plénière de la CCAPH est fixée au vendredi, 29 novembre 2013.

■ Mme IZORE remercie les membres de la CCAPH pour leur collaboration et leur participation.

ANNEXE 2

Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées - CCAPH

Compte-rendu de la réunion du 29 novembre 2013 – 14h00/16h00

Participants

- Geneviève GAILLARD, Députée-Maire, Ville de Niort.
- Christophe POIRIER, Adjoint au Handicap, Ville de Niort.
- Nicole IZORE, Conseillère municipale déléguée au Handicap, Ville de Niort.
- Marie-Thérèse MARTIN, Association Valentin HAUY.
- Gisèle DENIZEAU, Association Valentin HAUY.
- Nicole LAMBRECH, Association Valentin HAUY.
- Charlotte VERGER, Association Valentin HAUY.
- Sophie BLOUQUIT, Association des Paralysés de France.
- Jonathan JUBIEN, ARHP Les Genêts.
- Myriam FAITY, ARHP Les Genêts.
- Marie-Michèle ROUX, Autisme 79.
- René PERON, MDPH 79.
- Fabrice MALAUSSENE, Communauté d'Agglomération de Niort.
- Jean-Marie VIVIER, Conseil Général 79.
- Jean-Paul PAJAUD, Fédération des Malades et Handicapés.
- Michelle DUVAL, FNATH 79.
- Georges AUDURIER, FNATH 79.
- Thierry FAVRELIERE, ADAPEI 79.
- Francis BARBIER, ACGA 79 « Les chiens guides d'aveugles ».
- Sylvaine BARBIER, ACGA 79 « Les chiens guides d'aveugles ».
- Isabelle WILLEMS, ACGA 79 « Les chiens guides d'aveugles » et Association Valentin HAUY.
- Nathalie BORDAT-TALON, Direction Patrimoine et Moyens, Ville de Niort.
- Fabrice DARTAYET, Direction des Espaces publics, Ville de Niort.
- Claire BATIFOULIER, Direction de Projet Agenda 21, Ville de Niort.
- Rozenn AUGEREAU, Mission Handicap, Direction de Projet Agenda 21, Ville de Niort.

Excusés

- Yvette BLONDY, UNAFAM 79.
- Stéphane PIERRON, Communauté d'Agglomération de Niort.
- Danielle FACHAN, Autisme 79.
- Elsie COLAS, GPA 79.

Introduction

Madame le Maire remercie les membres de la CCAPH pour leur présence et salue la collaboration tissée entre les associations de personnes en situation de handicap et la Ville de Niort.

Elle souligne les éléments clés de l'année 2013 et notamment :

- L'adoption à l'unanimité de la charte « Ville Handicaps » lors du Conseil municipal du 14 octobre 2013
- La poursuite de la mise en accessibilité de la Ville de Niort
- La mise en place d'actions par domaine, démontrant la prise en compte du handicap dans les différentes politiques publiques

Nicole IZORE et Christophe POIRIER rappellent l'ordre du jour de la CCAPH :

5. Proposition de Rapport 2013 : échanges et commentaires
6. Objectifs de travail 2014

1. Présentation du Rapport 2013 : échanges et commentaires

Nicole IZORE et Rozenn AUGEREAU présentent le rapport, qui propose un bilan des actions réalisées en 2013 par la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées et, plus largement, fait état de l'avancement de la politique handicap développée par la Ville de Niort.

En synthèse, il est important de souligner :

- La poursuite de l'activité de la CCAPH en 2013 avec un fort investissement dans les actions de sensibilisation au handicap organisées par la Ville et dans les visites sur sites.
- La construction de la charte « Ville Handicaps » en transversalité avec les services municipaux et en consultation avec la CCAPH. Son adoption à l'unanimité au Conseil Municipal du 14 octobre 2013.
- La poursuite des actions contribuant à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité.

Cf. : diaporama « Rapport Handicap 2013 » joint à ce document

- ✓ **Point sur la mise en accessibilité du stade René GAILLARD**
 - Nathalie BORDAT-TALON informe que les travaux de construction de la plateforme, initialement prévus en novembre 2013, ont été retardés. Ceux-ci seront terminés en début d'année 2014.
 - Fabrice DARTAYET présente l'aménagement des abords réalisé et le traitement des problèmes d'accessibilité.
- ✓ **Point sur les demandes/difficultés de mise en accessibilité rencontrées par les associations de personnes handicapées**
 - **Utilisation du TPMR (Transport pour les Personnes à mobilité Réduite) :**
 - Lors de la CCAPH du 5/07/2013, les associations présentes avaient noté des difficultés dans l'utilisation des services du TPMR sur le plan de la prise en charge des passagers et de l'accueil. Ces points ont fait l'objet d'un courrier de la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort pour le moment resté sans réponse. Fabrice MALAUSSENE prend note de la situation et s'engage à formuler une réponse à la Ville.
 - Isabelle WILLEMS informe de la difficulté pour les personnes non voyantes d'accéder à la zone piétonne du centre-ville avec le TPMR. Elle souhaiterait un accompagnement allant au-delà du transport (guidage jusqu'au magasin souhaité). Fabrice MALAUSSENE indique que la délégation de service public passée entre la CAN et la TAN n'inclut pas aujourd'hui ce service. La Ville de Niort abordera cette question avec la CAN.
 - **Difficultés de cheminement pour les personnes à mobilité réduite autour de la gare et notamment sur l'axe gare/hôpital**
 - Sophie BLOUQUIT et Francis BARBIER remontent les grandes difficultés de cheminement autour de la gare (cheminement gare-hôpital ; cheminement arrivée-entrée dans la gare pour les personnes non voyantes).
 - **Difficultés des traversées piétonnes de la Brèche pour les personnes non voyantes**
 - En début d'année 2013, il avait été envisagé de distribuer des télécommandes aux personnes non voyantes pour l'activation sonore des feux de la Brèche. Rozenn AUGEREAU relance la direction des espaces publics afin de voir la faisabilité de cette action pour 2014.
 - Charlotte VERGER fait également remonter sa difficulté de cheminement sur l'esplanade de la Brèche pour rejoindre l'avenue de Paris. Il lui manque un repère pour se diriger vers l'avenue de Paris. Rozenn AUGEREAU prend note et lui indique que sa demande sera étudiée.

2. Pistes de travail 2014

L'année 2014 s'inscrit dans la poursuite et le développement du projet handicap, formalisé dans la charte « Ville Handicaps ». Plusieurs points peuvent être notés :

- ✓ Valorisation de la charte « Ville Handicaps » et poursuite du plan d'actions
- ✓ Poursuite de la prise en compte des demandes des usagers
- ✓ En fonction de l'évolution législative, travail à la définition d'un agenda d'accessibilité programmée *
- ✓ Etude d'accessibilité des écoles Jean JAURES, Georges SAND et Jules FERRY.
- ✓ Partenariat avec les Centres de Ressource Handicap
 - Centre de Ressources Handicap, développé par le Master « Intégration des Personnes handicapées et en difficulté »

- Centre Ressource pour l'Accessibilité Universelle 79, développé par la Direction Départementale des Territoires 79

* **N.B. : l'accessibilité au niveau national** (Source : *Relevé de décisions du Comité Interministériel du Handicap, 25 septembre 2013*).

La loi du 11/02/2005 a fixé l'échéance de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports au 1^{er} janvier 2015. L'échéance approche et le constat est que les acteurs auront des difficultés à atteindre les objectifs de la loi (au 1^{er} juillet 2012, 44% des communes n'avaient pas achevé tous les diagnostics de leurs ERP).

La feuille de route du Conseil Interministériel du Handicap, réuni le 25 septembre 2013 : « Notre objectif reste et demeure la mise en accessibilité de l'ensemble de la société", "nous devons porter l'ambition d'une société inclusive" - fort de ces propos du Premier ministre, le comité interministériel du handicap, réuni le 25 septembre 2013, s'est donné les moyens de réussir la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports.

Chantiers principaux lancés :

- Concertation jusqu'en janvier 2014 sur l'adaptation des normes d'accessibilité et la mise en place de l'agenda d'accessibilité programmée (document de programmation budgétaire des travaux de mise en accessibilité).
- Publication d'une ordonnance précisant la feuille de route pour les collectivités pendant l'été 2014.

CONCLUSION

- ✓ Le groupe de travail « chaîne de déplacement » se réunira à nouveau en début d'année 2014, afin de faire le point sur l'ensemble des demandes de mise en accessibilité. Rozenn AUGEREAU invite les associations à lui transmettre les demandes urgentes.
- ✓ Le rapport annuel de la CCAPH sera présenté lors du Conseil Municipal du 3 février 2014.
- ✓ Mme IZORE remercie les membres de la CCAPH pour leur collaboration et leur participation.